

Aide-mémoire Baby-sitters

Sur les listes de baby-sitters, on trouve généralement de jeunes personnes, âgées de 14 ans et plus, qui sont prêtes à consacrer quelques heures de leurs après-midi de congé, de leurs soirées ou de leurs week-ends à la garde d'enfants. Les personnes figurant sur la liste ont normalement suivi un cours de baby-sitting de la Croix-Rouge suisse.

Nous recommandons la rémunération suivante pour les baby-sitters:

- Rémunération pendant la journée: CHF 7.00 / heure (13 - 15 ans), CHF 8.00 à 10.00 / heure (16 - 18 ans), plus le remboursement d'éventuels frais de déplacement
- Par soirée (à partir de 19 h): montant forfaitaire de CHF 25.00 ou de CHF 30.00 à 50.00

Check-list

Veillez à temps à vous procurer une personne pour le baby-sitting et invitez-la avant son premier emploi à venir se présenter à votre famille. Ne pressez jamais une jeune personne d'accepter votre offre de baby-sitting. Pour la première fois, choisissez si possible une activité pour laquelle vous restez à la maison, ou qui permet de vous joindre par téléphone et de vous demander au besoin de rentrer le plus rapidement possible.

En tant que parents des enfants à garder, vous êtes tenus de veiller à ce que, le soir ou la nuit, la personne chargée de la garde rentre chez elle en toute sécurité.

Prévoyez suffisamment de temps pour pouvoir lui expliquer tout ce qu'elle doit savoir avant de quitter la maison. Ce faisant, n'oubliez pas les informations et arrangements importants suivants:

- indiquer le numéro de téléphone auquel elle pourra vous joindre pendant votre absence
- indiquer les numéros de téléphone pour les urgences
 - médecin / médecin de secours d'urgence
 - pompiers
 - parents / connaissances proches
- définir le déroulement de la journée / soirée compte tenu des habitudes des enfants, dont
 - boire / manger: quand un enfant reçoit-il quoi?
 - jouer: jouets préférés
 - dormir: de quand à quand
 - rituel pour s'endormir: tétine, morceau de tissu pour dormir, histoire...?
 - mots spéciaux d'un enfant pour les choses importantes
- indiquer les choses pour lesquelles un enfant a besoin d'aide et celles qu'il sait déjà faire lui-même
- indiquer où se trouvent les ustensiles importants, dont
 - vêtements (pour la nuit), vêtements de rechange, couches, produits de soins

- nourriture, biberon, chauffe-biberon, tétines
- vêtements pour sortir, poussette
- préciser ce que les enfants plus âgés ont le droit de faire et ce à quoi vous attachez une importance particulière, p. ex.
 - ont-ils le droit de regarder la télévision et, si oui, pendant combien de temps et quels programmes?
 - ont-ils le droit d'inviter des amis, d'aller chez des amis?
 - reste-t-il des devoirs à faire ou les enfants ont-ils encore d'autres obligations?
- préciser ce que la personne chargée du baby-sitting est autorisée à utiliser et à faire, p. ex.
 - télévision, stéréo, bibliothèque, denrées alimentaires, boissons, fumer
 - téléphoner, recevoir des visites etc.
- lui dire comment elle doit répondre aux appels téléphoniques (ne pas préciser qu'elle n'est „que“ le ou la baby-sitter)
- indiquer l'heure approximative de votre retour (et la respecter)
- remettre à la personne chargée du baby-sitting une clé de la maison et un peu d'argent pour des situations imprévues ou des urgences

Discutez toujours immédiatement d'éventuelles divergences d'idées sans brusquer la personne chargée du baby-sitting, mais en lui permettant de tirer une leçon d'une telle situation. Elle s'efforcera de bien s'entendre avec votre famille.

Si vous partez pour un temps prolongé, vous pourrez passer un coup de téléphone pour échanger quelques mots avec la personne chargée du baby-sitting et pour lui demander si tout va bien.

Nous vous serons reconnaissants de toute réaction de votre part, qu'elle soit positive ou négative. Cela nous permettra d'améliorer notre activité de placement de baby-sitters.